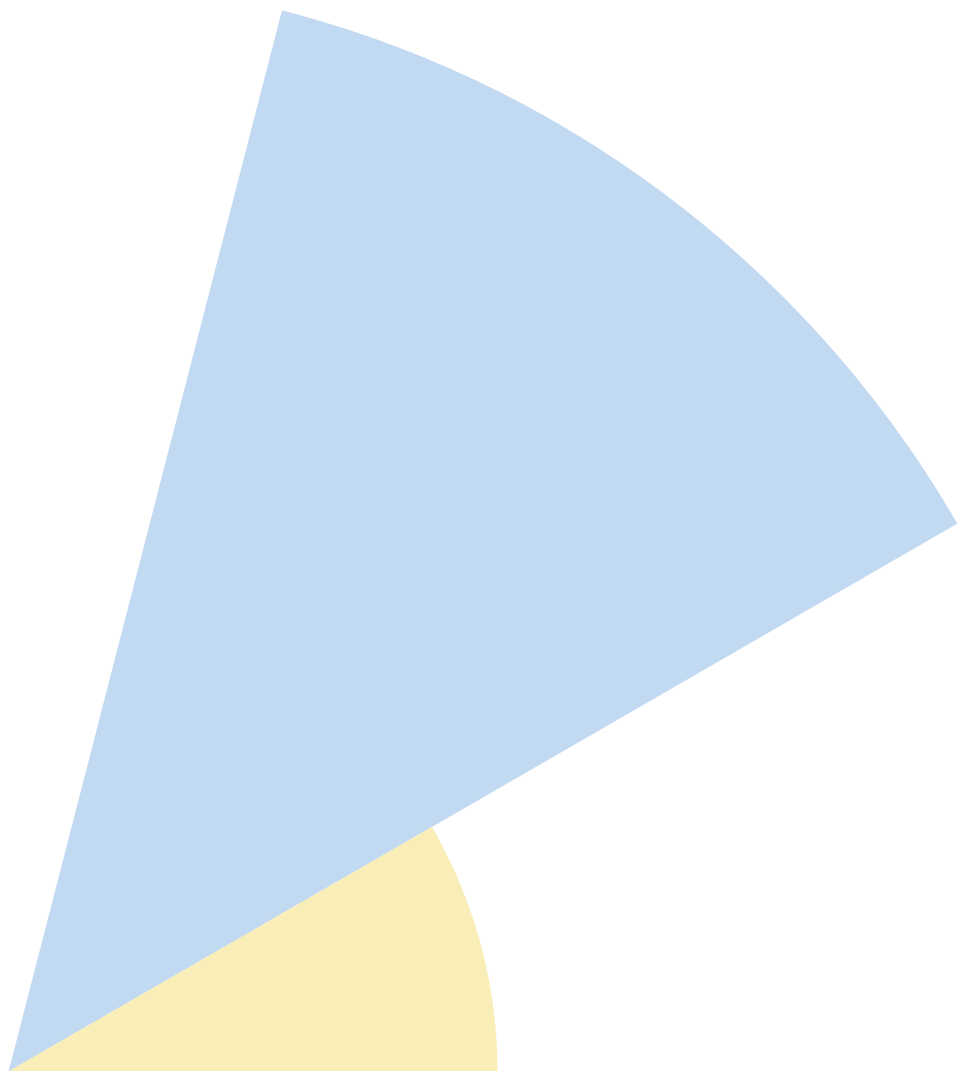


La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques



La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques

Recouvrant des situations économiques et familiales diverses, six profils socio-démographiques de ménages sous le seuil de pauvreté monétaire sont construits à partir de critères d'insertion dans l'emploi, d'âge et de statuts d'occupation du logement. Les ménages retraités en situation de précarité sont surreprésentés dans le sud rural de la région. Les bénéficiaires des logements sociaux, insérés ou non sur le marché du travail sont logiquement relativement plus nombreux dans les franges franciliennes et les territoires urbains. Les personnes pauvres propriétaires ou locataires dans le secteur privés sont plus présents sur les autres territoires. Enfin, les moins de 30 ans non insérés sur le marché du travail sont quant à eux très présents dans les plus grandes villes.

La pauvreté monétaire peut être liée à une variété de facteurs et de situations personnelles ou professionnelles, parmi lesquels la faiblesse (voire l'absence) des revenus d'activité selon le degré d'insertion sur le marché du travail, le faible niveau de retraite, l'importance des charges familiales.

Pour apprécier la diversité de ces situations, six profils socio-démographiques de ménages sous le seuil de pauvreté sont construits à partir de critères d'insertion dans l'emploi, d'âge et de statut d'occupation du logement ► **méthodologie**. Les regroupements de ménages pauvres ainsi constitués sont qualifiés selon les caractéristiques principales du référent fiscal : le degré d'insertion dans l'emploi (insérés ou non insérés sur le marché du travail), qui peut être croisé avec la catégorie d'âge (retraités, non insérés de moins de 30 ans) et le statut d'occupation du logement (non insérés propriétaires, locataires du parc privé ou social).

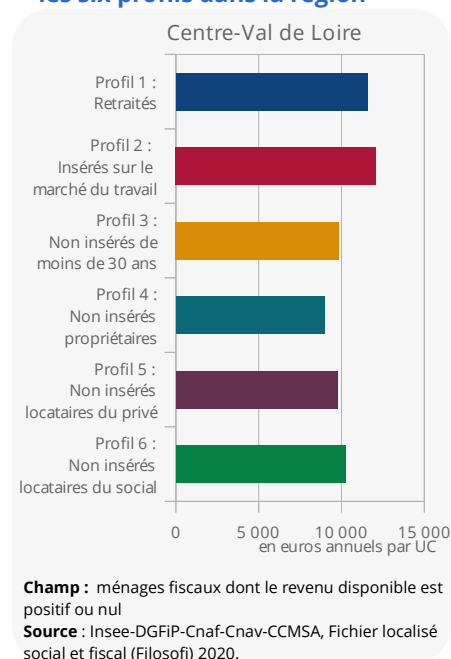
En Centre-Val de Loire, 28,0 % des ménages pauvres correspondent au profil des retraités (« majoritairement retraités » pour être exact, profil 1). Ils représentent 18,4 % de la population pauvre ► **figure 1a**. Les ménages pauvres percevant des revenus du travail dépassant un demi SMIC par adulte sont qualifiés d'insérés sur le marché du travail (profil 2). Ils représentent 18,9 % des ménages pauvres. Leur part dans la population pauvre est plus élevée (26,1 %) du fait de nombreuses familles avec enfants. Les ménages pauvres de moins de 30 ans non insérés dans l'emploi (peu ou pas insérés pour être exact) représentent 10,6 % des ménages pauvres. Ils sont concernés par des enjeux spécifiques,

notamment de formation et d'entrée sur le marché du travail.

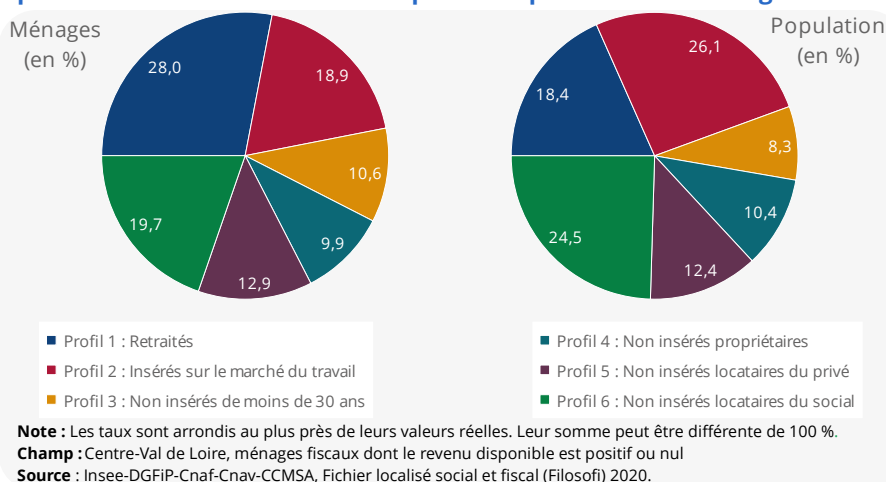
Parmi les autres ménages pauvres non insérés sur le marché du travail, trois profils sont distingués selon le statut d'occupation du logement : les propriétaires (profil 4), qui représentent 9,9 % des ménages pauvres, les locataires du privé (profil 5), avec 12,9 % des ménages pauvres, et les locataires du parc social (profil 6), avec 19,7 % des ménages pauvres. Les deux derniers profils rassemblent 47,3 % des enfants de la région habitant dans un ménage pauvre.

Les ménages pauvres insérés dans l'emploi ont le niveau de vie médian le plus élevé (12 080 euros annuels par UC) ► **figure 1b**. Viennent ensuite les retraités (11 550 euros). À l'inverse, le niveau de vie médian le plus faible (8 950 euros) est celui des ménages pauvres non insérés dans l'emploi et propriétaires.

► **1b. Niveau de vie médian selon les six profils dans la région**



► **1a. Répartition des ménages et de la population en situation de pauvreté monétaire selon les six profils de pauvreté dans la région**



Des retraités pauvres, vivant seuls ou en couple

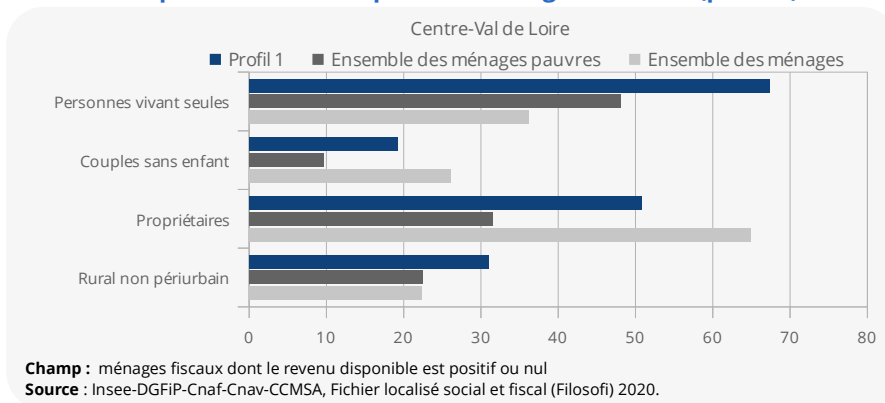
Le premier profil identifié recouvre les ménages pauvres retraités. Ils ne sont plus concernés par la question de l'insertion sur le marché du travail. Les revenus disponibles de cette catégorie reposent ainsi principalement sur les pensions, retraites et rentes, à hauteur de 82,3 % dans la région, et relativement peu sur les prestations sociales (autres que les retraites), par rapport aux autres ménages pauvres.

Dans la région comme sur le reste du territoire national, ce profil se singularise par une part importante de personnes vivant seules (67,4 % contre 48,1 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) et de couples sans enfant (19,3 % contre 9,6 %) ▶ **figure 2a**. Ainsi, même si ce profil regroupe 28,0 % des ménages pauvres dans la région, il représente seulement 18,4 % de la population pauvre.

Par ailleurs, ce profil compte une part de ménages propriétaires de leur logement plus importante que parmi l'ensemble des ménages pauvres de la région. Ces ménages résident également plus fréquemment dans une commune rurale non périurbaine.

Ce profil est relativement plus présent en Corse et dans les départements du Massif-Central (Cantal, Creuse) ▶ **figure 2b**.

▶ 2a. Principales caractéristiques des ménages retraités (profil 1)



Les retraités pauvres présents en plus forte proportion dans les territoires ruraux du sud de la région

La part de ménages du profil des retraités parmi les ménages pauvres varie de 23,4 % dans le Loiret à 32,6 % dans le Cher et à 37,4 % dans l'Indre. Le département de l'Indre est celui de la région Centre-Val de Loire comptant la plus forte proportion de retraités (37,3 % contre 31,0 % au niveau régional). Par ailleurs, le référent fiscal y est âgé de 60 ans ou plus dans la moitié des ménages (contre 43,3 % dans la région).

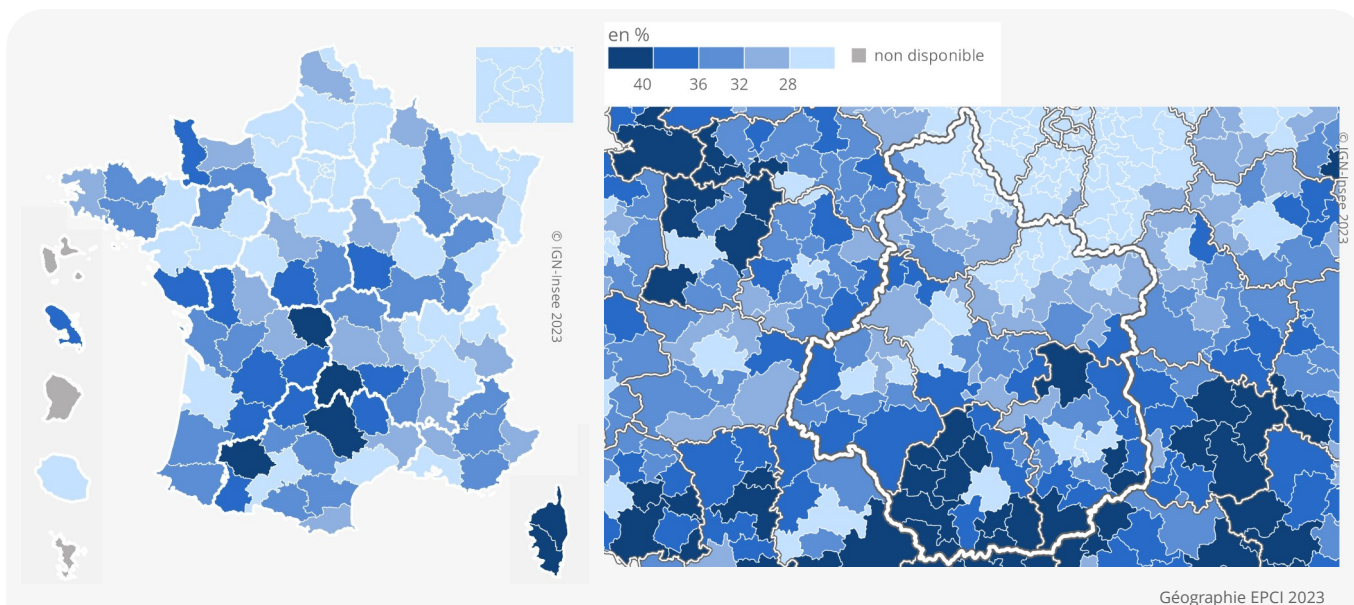
Dans les intercommunalités de l'Indre, la part des ménages du profil des retraités parmi les ménages pauvres varie de 25,6 % pour Châteauroux Métropole, à 56,0 % pour la communauté de communes de la Marche Berrichonne.

La situation est similaire dans les intercommunalités rurales du Cher. La part de retraités pauvres parmi les ménages pauvres varie de 25,6 % dans la communauté d'agglomération de Bourges à 44,2 % dans la communauté de communes Berry Grand Sud.

Les retraités pauvres vivent plus souvent dans un territoire rural. Au niveau régional, un ménage retraité sur deux (51,0 %) vit dans une commune rurale (37,2 % au niveau métropolitain).

Le poids des retraités pauvres dans la population des territoires ruraux du sud de la région contribue au taux de pauvreté relativement élevé dans ces territoires.

▶ 2b. Part des ménages appartenant au profils des retraités, par département et EPCI



Lecture : les ménages du profil 1 (retraités) représentent 37,4 % des ménages en situation de pauvreté du département de l'Indre.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

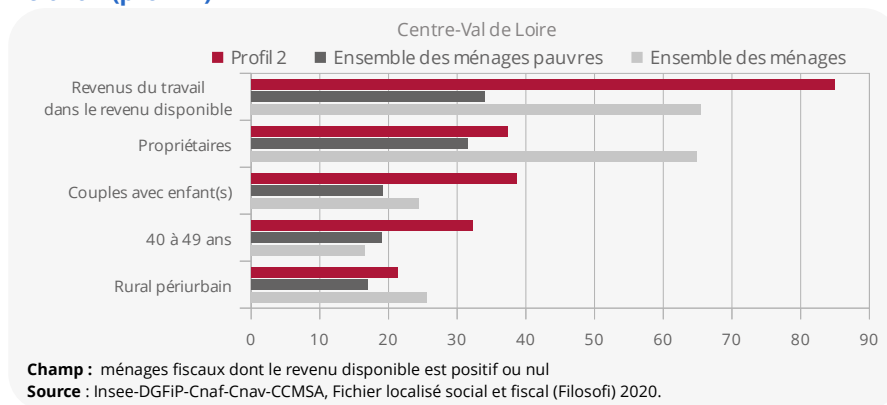
Des ménages pauvres insérés dans l'emploi, souvent avec des charges familiales

La question du rapport à l'emploi est centrale dans les politiques publiques de lutte contre la pauvreté. Le deuxième profil est caractéristique des ménages qui travaillent, mais dont les charges familiales sont telles que leur niveau de vie reste inférieur au seuil de pauvreté. Leurs revenus dépendent ainsi très majoritairement de leur activité professionnelle, salariée ou non, et relativement peu de prestations sociales, en dehors du volet familial. Plus du quart de la population des ménages pauvres relève de ce profil : l'insertion sur le marché du travail ne préserve donc pas totalement de la pauvreté.

Dans la région, la part de leurs revenus du travail (salaires, traitements, revenus non salariés) dans le revenu disponible (84,9 %) est 2,5 fois supérieure à celle de l'ensemble des ménages pauvres (34,0 %) ▶ **figure 3a**.

Les couples avec enfants sont surreprésentés dans ce profil (38,7 %, contre 19,1 % pour l'ensemble des ménages pauvres), notamment ceux de 3 enfants ou plus. C'est, avec les non insérés dans l'emploi locataires, la catégorie qui regroupe la plus forte proportion d'enfants en situation de pauvreté (33,0 %). Par ailleurs, ces ménages sont plus fréquemment

▶ 3a. Principales caractéristiques des ménages insérés sur le marché du travail (profil 2)



propriétaires de leur logement et résident plus souvent dans une commune rurale périurbaine par rapport à l'ensemble des ménages pauvres de la région. La part des ménages dont le référent est âgé de 40 à 49 ans est également supérieure.

Ce profil est surreprésenté dans les départements franciliens situés au-delà de la première couronne, ainsi qu'à l'est du Rhône (Ain, Isère, Savoie, et Haute-Savoie) ▶ **figure 3b**.

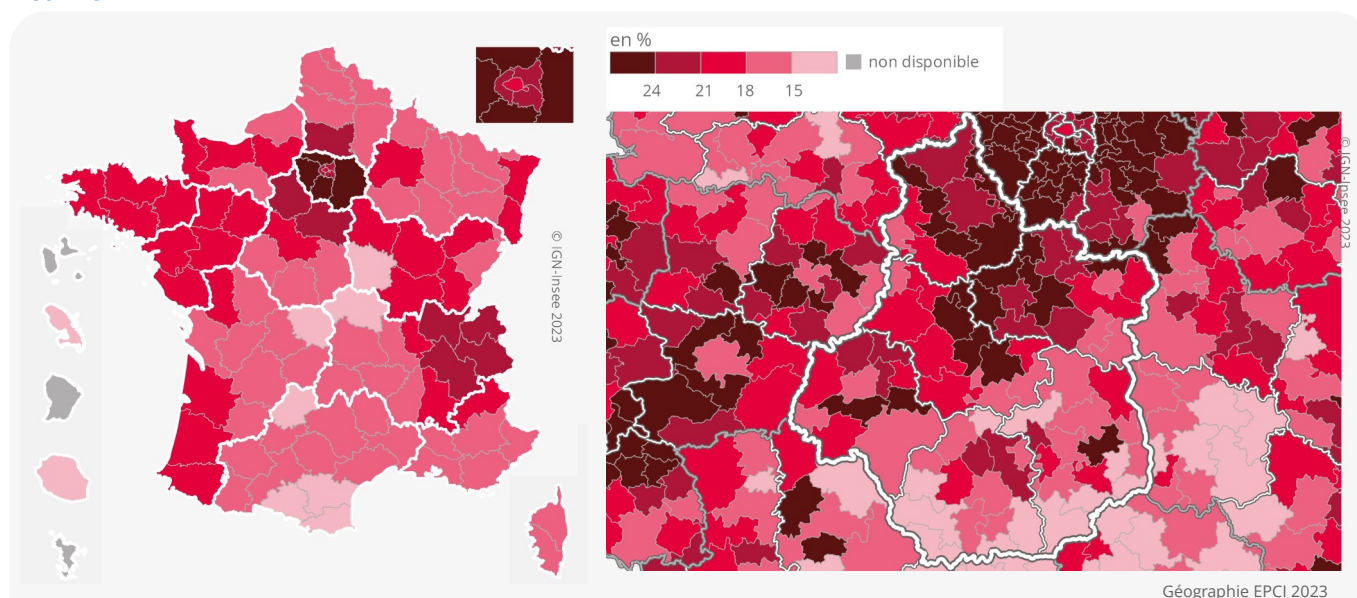
Les ménages pauvres insérés sur le marché du travail surreprésentés dans les franges franciliennes

La part des ménages insérés dans l'emploi parmi les ménages pauvres varie de 15,4 % dans l'Indre à 21,6 % en Eure-et-Loir.

Les ménages pauvres insérés sur le marché du travail sont surreprésentés dans les intercommunalités des franges franciliennes de la région, notamment autour de la communauté d'agglomération de Chartres et autour d'Orléans Métropole. En effet, leur part parmi les ménages pauvres dépasse le quart dans les communautés de communes de la Forêt et du Cœur de Beauce (respectivement 30,2 % et 27,7%).

Dans les intercommunalités situées autour de Chartres et Orléans, plus de 4 enfants sur 10 vivent dans un ménage pauvre inséré sur le marché du travail.

▶ 3b. Part des ménages appartenant au profil des ménages insérés sur le marché du travail, par département et EPCI



Lecture : les ménages du profil 2 (insérés sur le marché du travail) représentent 21,6 % des ménages en situation de pauvreté du département d'Eure-et-Loir.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

Des jeunes en situation de pauvreté, en début de vie active

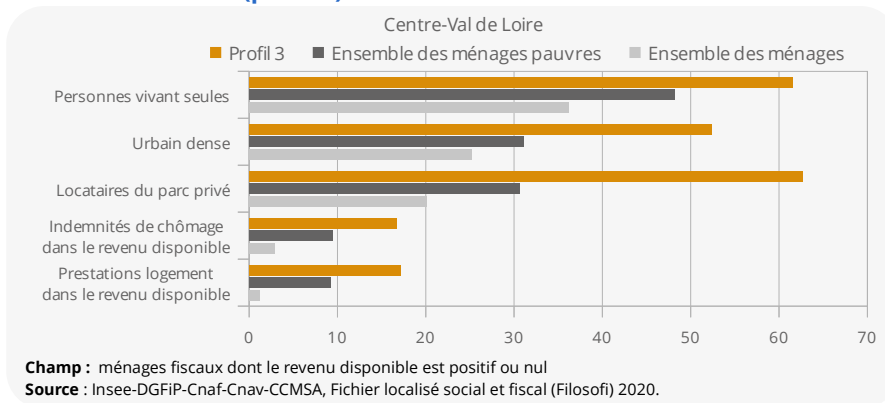
Le troisième profil regroupe les ménages jeunes (dont le référent fiscal âgé de moins de 30 ans) non insérés sur le marché du travail. Ces jeunes sont possiblement en phase d'insertion professionnelle, avec des situations d'emplois intermittents ou peu rémunérés. Ils peuvent faire face à des dépenses d'installation pour résider à un endroit proche de leur lieu de travail, et sont un des publics cibles des politiques publiques en matière de formation.

Les étudiants vivant en autonomie financière s'inscrivent également dans cette population. Cependant, une partie d'entre eux peut bénéficier d'aides financières de leur famille.

Ce profil rassemble majoritairement des personnes vivant seules (61,5 % contre 48,1 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) et locataires dans le parc privé (62,7 % contre 30,7 %) ▶ **figure 4a**. Cette population réside principalement dans les territoires les plus urbanisés.

Par rapport à l'ensemble des ménages pauvres, leurs revenus dépendent relativement plus des prestations sociales (51,9 % du revenu disponible), essentiellement des minima sociaux et prestations logements, ainsi que des indemnités de chômage (16,6 % du revenu disponible).

▶ 4a. Principales caractéristiques des jeunes ménages non insérés sur le marché du travail (profil 3)



Ce profil est davantage présent dans les départements abritant des grandes métropoles ▶ **figure 4b**.

Les jeunes ménages pauvres non insérés surreprésentés dans les métropoles d'Orléans et Tours

La part de ménages non insérés sur le marché du travail de moins de 30 ans parmi les ménages pauvres varie de 8,1 % dans l'Indre à 14,3 % dans l'Indre-et-Loire.

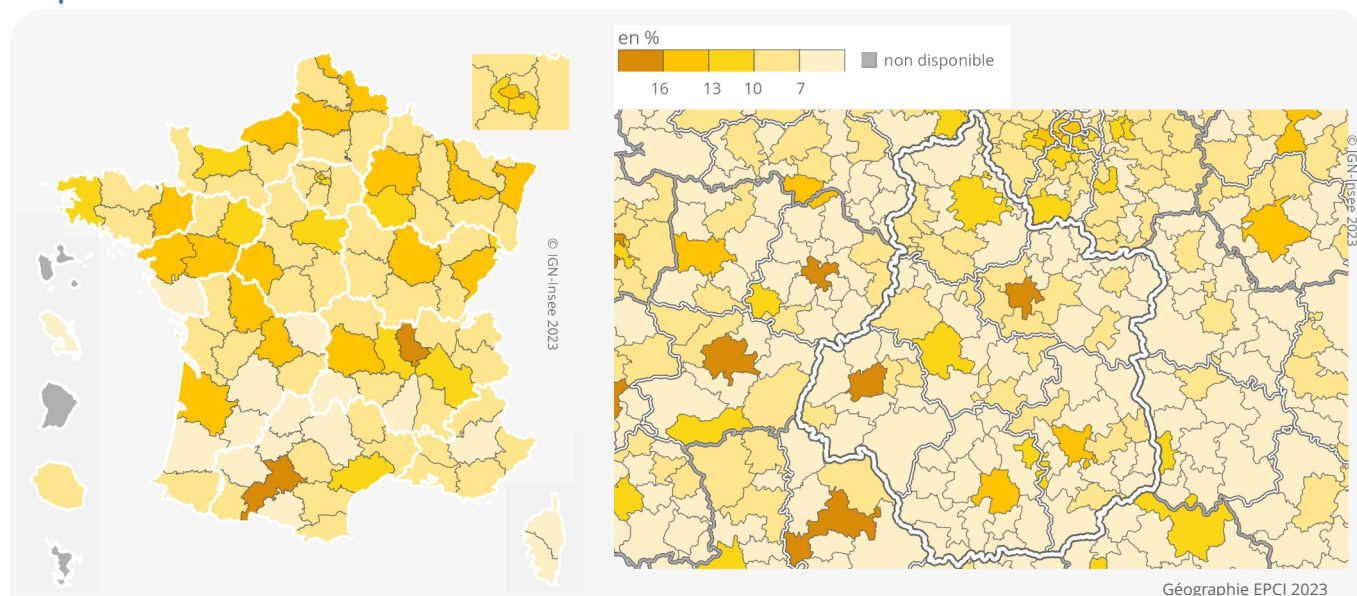
Les ménages pauvres non insérés dont le référent a moins de 30 ans sont surreprésentés dans les deux métropoles du Centre-Val de Loire. À Tours Métropole Val de Loire, 19,8 % des ménages pauvres sont non insérés sur le marché du travail. À Orléans Métropole, 16,3 % des ménages pauvres sont non insérés sur le marché du travail. Dans ces métropoles, les

référénts fiscaux des ménages sont plus fréquemment âgés de moins de 30 ans qu'en moyenne régionale : 12,9 % dans celle de Tours et 11,4 % dans celle d'Orléans contre 8,0 % dans la région.

Les EPCI des autres chefs-lieux départementaux comptent entre 11 % et 14 % ménages pauvres de ce profil

Les intercommunalités comptant les communes chefs-lieux des quatre autres départements comportent également davantage de jeunes que les autres territoires. Ainsi, dans les communautés d'agglomération de Bourges Plus et de Châteauroux Métropole, respectivement, 13,5 % et 13,4 % des ménages pauvres sont des jeunes non insérés dans l'emploi.

▶ 4b. Part des ménages appartenant au profil des jeunes ménages non insérés sur le marché du travail, par département et EPCI



Lecture : les ménages du profil 3 (jeunes non insérés sur le marché du travail) représentent 14,3 % des ménages en situation de pauvreté du département d'Indre-et-Loire.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

Des ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires

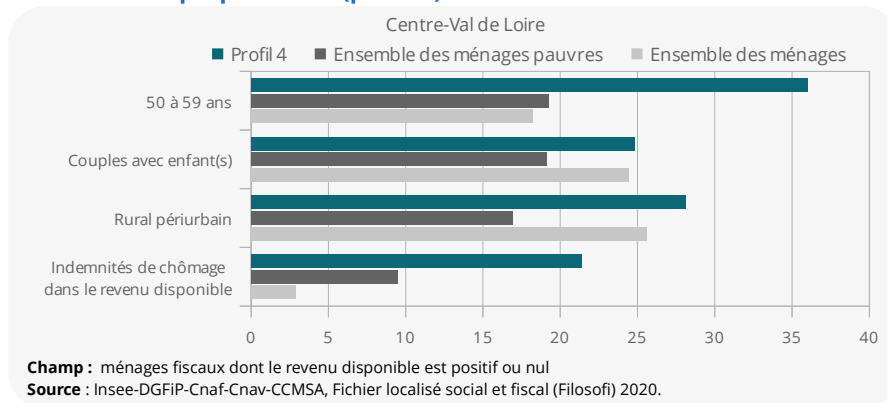
Le quatrième profil regroupe les ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement. Il concerne des personnes relativement âgées puisque pour plus d'un tiers de ces ménages (36,0 %), le référent fiscal est âgé de 50 à 59 ans. Ce profil est davantage composé de couples avec enfants que l'ensemble des ménages pauvres de la région (24,8 % contre 19,1 %) ▶ **figure 5a**. Les familles comptent fréquemment un ou deux enfants. Ce profil regroupe ainsi 9,4 % des enfants pauvres de la région.

La décomposition des revenus montre que les ménages pauvres d'indépendants (artisans, commerçants, agriculteurs exploitants...) appartiennent souvent à ce profil. Leur revenu du travail est effectivement fréquemment inférieur à la moitié du SMIC. Les indemnités de chômage occupent une part importante dans leur revenu disponible, à 21,4 %.

Par ailleurs, ces ménages sont relativement plus nombreux à résider dans une commune rurale périurbaine (28,1 %) que l'ensemble des ménages pauvres (17,0 %).

À l'échelle de la France, ce profil est relativement plus présent dans les départements au Sud et à l'Ouest du Massif Central (Creuse, Dordogne, Lot, Ariège) ▶ **figure 5b**.

▶ 5a. Principales caractéristiques des ménages non insérés sur le marché du travail et propriétaires (profil 4)



Les ménages non insérés sur le marché du travail et propriétaires davantage présents dans les territoires ruraux

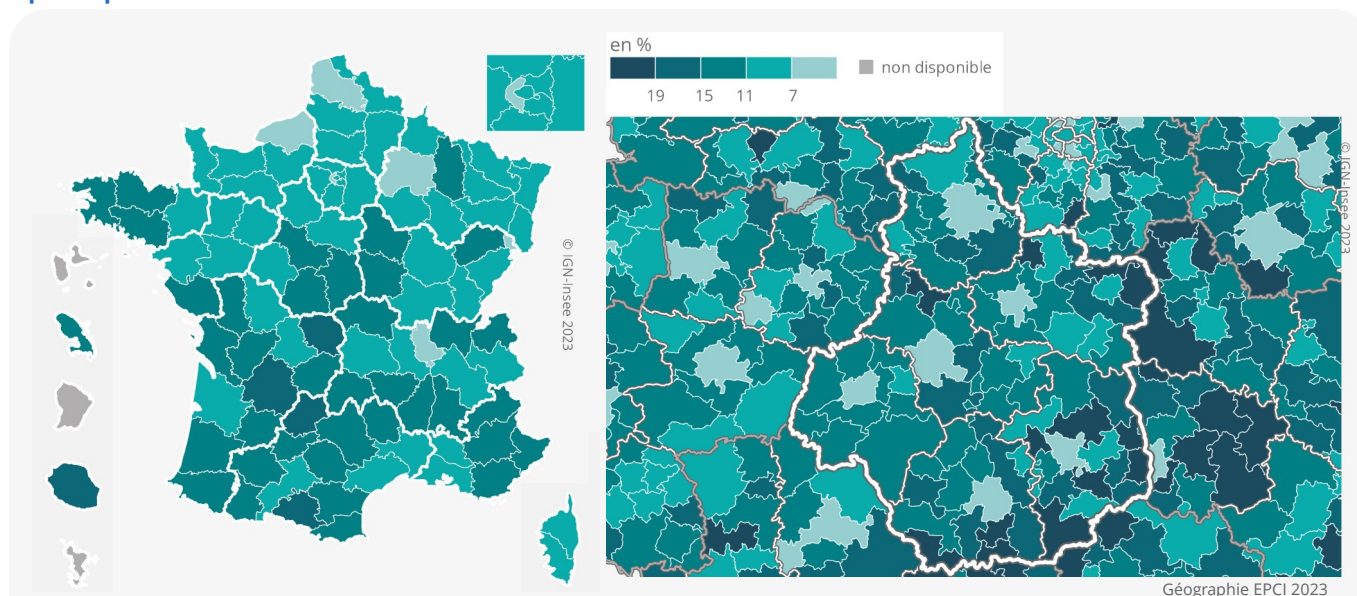
La part des ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logements parmi les ménages pauvres varie de 7,9 % dans l'Indre-et-Loire à 12,0 % dans l'Indre. Ce profil est davantage présent dans les territoires ruraux de la région. Dans ces territoires, leur part varie de 10,7 % dans l'intercommunalité de La Septaine (Cher) à 22,4 % dans celle des Quatre Vallées (Loiret). À titre de comparaison, ce profil ne représente que 4,4 % des ménages pauvres de la métropole de Tours.

Comme au niveau régional, les ménages pauvres non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement sont relativement âgés parmi

les ménages d'âge actif. Ainsi, dans la communauté de communes du Perche et Haut Vendômois (Loir-et-Cher), le référent fiscal est âgé de 50 à 59 ans dans près de la moitié des ménages (48,0 %). Ce profil concerne également une proportion élevée d'enfants pauvres. Dans le Coeur de Berry (Cher), 34,7 % des enfants pauvres appartiennent à un ménage de ce profil.

Ces ménages font partie de ceux qui bénéficient le plus d'indemnités de chômage. Leur part dans le revenu des ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires atteint 36 % dans l'intercommunalité de La Septaine (Cher).

▶ 5b. Part des ménages appartenant au profil des ménages non insérés sur le marché du travail et propriétaires, par département et EPCI



Lecture : les ménages du profil 4 (non insérés sur le marché du travail et propriétaires) représentent 12,0 % des ménages en situation de pauvreté dans le département de l'Indre.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

Des ménages pauvres locataires du parc privé, souvent dépendants de transferts sociaux

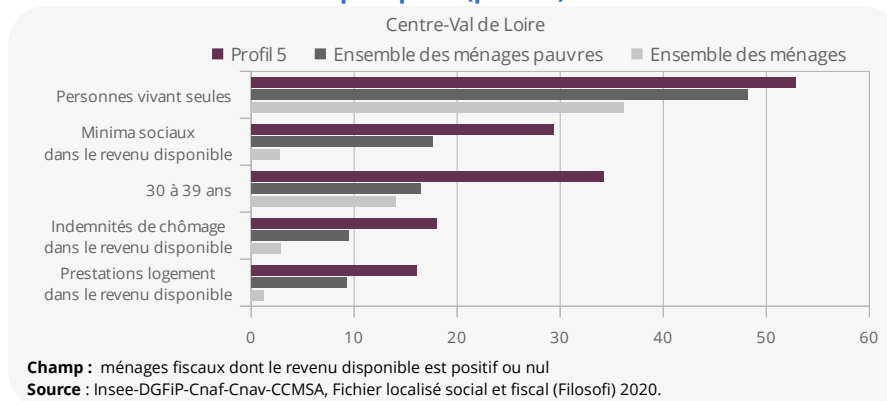
Les cinquième et sixième profils de ménages pauvres ont des caractéristiques semblables. Ils sont considérés non insérés sur le marché du travail et leur part de minima sociaux dans le revenu est plus importante que celle des autres profils. Ces deux profils de ménage se distinguent par l'occupation ou non d'un logement social, dont l'offre est très variable au niveau local.

Plus de la moitié (52,9 %) des ménages pauvres non insérés locataires du privé sont des personnes occupant seules leur logement, majoritairement des hommes ▶ **figure 6a**. Ce profil regroupe 13,8 % des enfants pauvres de la région.

Les revenus disponibles de ces ménages se distinguent de ceux des autres ménages sous le seuil de pauvreté de la région par une part plus importante des minima sociaux (29,4 % contre 17,6 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région), des indemnités de chômage (18,0 % contre 9,5 %) et des prestations logement (16,1 % contre 9,2 %). Par ailleurs, 29,0 % de ces ménages déclarent des revenus négatifs ou nuls.

Ce profil se retrouve surtout sur le pourtour méditerranéen, en Corse et outre-mer en Martinique et à La Réunion ▶ **figure 6b**.

▶ 6a. Principales caractéristiques des ménages non insérés sur le marché du travail et locataires du parc privé (profil 5)



Les ménages non insérés sur le marché du travail et locataires du parc privé sont davantage présents dans le département du Cher

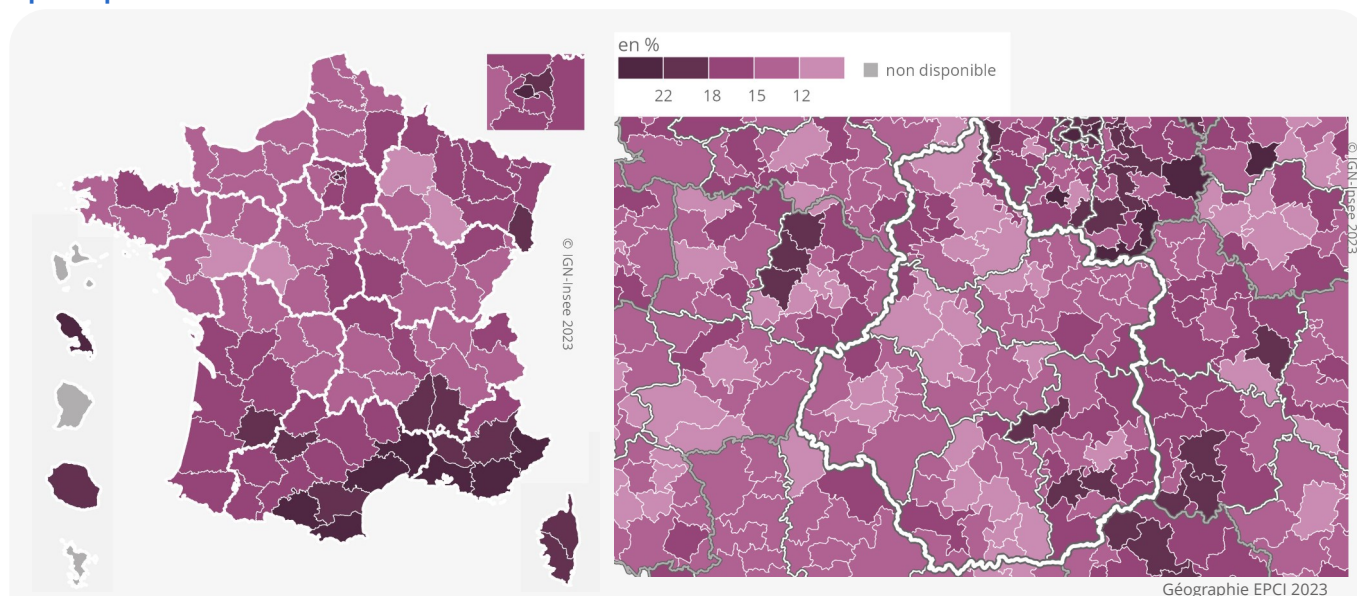
Dans le Cher, 15,4 % des ménages pauvres sont non insérés sur le marché du travail et locataires du parc privé. Il s'agit du département de la région où ces ménages pèsent le plus parmi les ménages pauvres. À l'opposé, ils pèsent le moins dans l'Indre-et-Loire (11,4 %).

Les ménages de ce profil sont présents en plus forte proportion dans certaines intercommunalités du Cher : dans la communauté de communes de Vierzon-Sologne-Berry (21,9 %), dans celle du Dunois (20,4 %) et dans celle d'Armon Boischaut Cher (20,2 %). Dans ces intercommunalités, 28 % des ménages pauvres de ce profil sont des ménages dont la famille principale est monoparentale.

Dans l'intercommunalité du Pithiverais-Gâtinais (Loiret), 15,0 % des ménages pauvres sont non insérés dans l'emploi et locataires du privé. Pour près de la moitié de ces ménages, les référents fiscaux sont âgés de 30 à 39 ans. Dans l'intercommunalité de la Sologne des Rivières (Loir-et-Cher), les ménages de ce profil représentent 14,6 % des ménages pauvres. Parmi ceux-ci, deux tiers (66,3 %) sont des personnes vivant seules.

Les ménages non insérés dans l'emploi et locataires du parc privé bénéficient plus souvent des minima sociaux. La part des minima sociaux dans leur revenu disponible vaut 44,8 % pour ces ménages dans la communauté de communes de Trois Provinces (Cher). Dans ce même territoire, la part des indemnités chômage atteint 12,4 % et celle des prestations logement 17,5 %.

▶ 6b. Part des ménages appartenant au profil non insérés sur le marché du travail et locataires du parc privé, par département et EPCI



Lecture : les ménages du profil 5 (non insérés sur le marché du travail et locataires du parc privé) représentent 15,4 % des ménages en situation de pauvreté dans le département du Cher.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

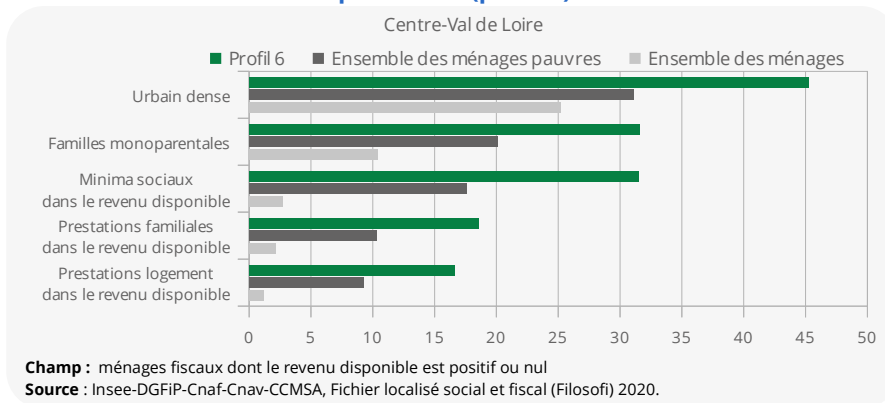
Des ménages pauvres résidant dans un logement social, le plus souvent en milieu urbain

Le sixième profil regroupe les ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc social. Au niveau local, leur part dans la population est étroitement liée à celle du parc social parmi les résidences principales. Ce parc social est surtout concentré dans les territoires les plus denses. Ce profil de pauvreté est ainsi caractéristique des territoires les plus denses, avec 45,2 % des ménages résidant dans une commune urbaine dense, contre 31,1 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région. ▶ **figure 7a.**

Dans la région, un tiers (33,5 %) des enfants pauvres appartiennent à ce profil du fait d'une part importante de familles avec enfants, notamment des familles nombreuses de 3 enfants ou plus. Les familles monoparentales représentent également près d'un tiers (31,6 %) des ménages de ce profil, contre 20,1 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région.

La part de plusieurs prestations sociales dans le revenu disponible des ménages figure parmi les plus élevées par rapport aux cinq autres profils de ménages pauvres. En effet, dans la région, les revenus disponibles de ces ménages pauvres se composent à 31,5 % de minima sociaux (contre

▶ 7a. Principales caractéristiques des ménages non insérés sur le marché du travail et locataires du parc social (profil 6)



17,6 % pour l'ensemble des ménages pauvres), à 18,6 % de prestations familiales (10,3 % pour l'ensemble des ménages pauvres) et à 16,6 % de prestations logement (9,2 % pour l'ensemble des ménages pauvres).

Ces ménages se trouvent surtout dans les territoires abritant le plus de logements sociaux, notamment le long de la façade de la Manche, et dans les départements du Nord et de l'Est (Marne, Aube, Territoire de Belfort) de la France ▶ **figure 7b.**

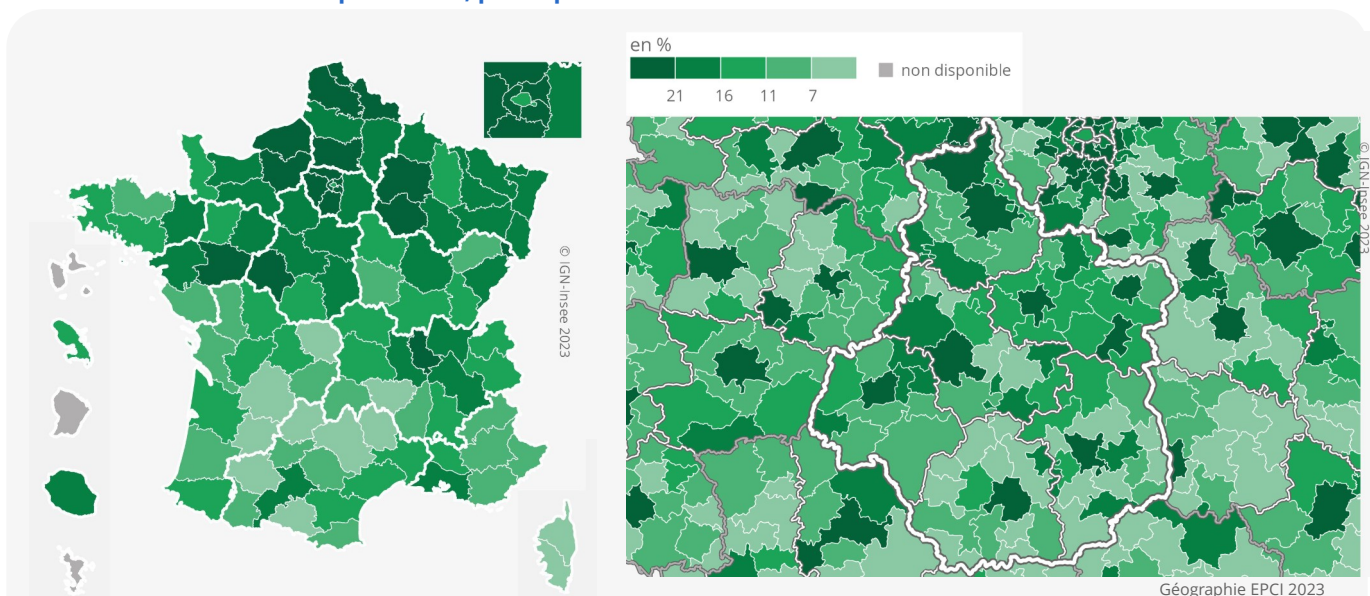
Les ménages pauvres non insérés sur le marché du travail et occupant un logement social sont surreprésentés en Indre-et-Loire

Les ménages pauvres non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc social sont les plus représentés parmi les ménages pauvres dans

l'Indre-et-Loire (22,4 %) et les moins représentés dans l'Indre (14,9 %). Cette proportion est liée à la différence de structure du parc de logements. Alors que 15,0 % des ménages vivent dans un logement social dans la région, cette part atteint 17,5 % dans l'Indre-et-Loire. Plus d'un ménage pauvre sur cinq appartient à ce profil dans les intercommunalités des chefs-lieux départementaux, ainsi que dans celle de Dreux, Gien, Montargis et Pithiviers. Il s'agit de territoires où plus de 15 % des ménages vivent dans le parc social.

Plus de 8 ménages pauvres locataires du social sur 10 vivent dans une commune urbaine dense ou urbaine de densité intermédiaire. Les familles monoparentales y sont présentes en plus forte proportion. En particulier, trois ménages pauvres de ce profil sur dix sont des familles monoparentales dans l'intercommunalité de Montargis.

▶ 7b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil des ménages non insérés sur le marché du travail et locataires du parc social, par département et EPCI



Lecture : les ménages du profil 6 (non insérés sur le marché du travail et locataires du parc social) représentent 22,4 % des ménages en situation de pauvreté dans le département d'Indre-et-Loire.

Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.